

**Agenda****Lundi 25 septembre 2017**

-15h : Déclaration de la vacance du fauteuil qu'occupait **Jean Mesnard** (section Philosophie).

Marie-Anne FRISON-ROCHE, professeur de droit économique à Sciences Po : « *Le système juridique français est-il un atout ou un handicap pour la compétitivité de nos entreprises et de notre territoire ?* ».

-Comité secret

Lundi 2 octobre 2017

-15h : installation de **Wolfgang SCHÄUBLE**, ministre fédéral des Finances d'Allemagne, comme membre associé étranger au fauteuil laissé vacant par le décès de Roland MORTIER (sous la Coupole, en habit).

Lundi 9 octobre 2017

-9h : Entretien : « La force des choses et la responsabilité des hommes. Hommage Philippe de Woot (1930-2016) », organisé par **Bertrand Collomb**.

-15h : Élection de correspondants (section Philosophie)

Lionel FONTAGNÉ, professeur à l'Université Paris Panthéon-Sorbonne : « *Comment restaurer le leadership en Europe de notre agriculture et de nos industries agro-alimentaires ?* ».

Lundi 16 octobre 2017

-9h30 : « Entretiens autour de Félix Ravaisson (1813-1900) », présenté par **Bertrand Saint-Sernin** et **Jean-Louis Vieillard-Baron**.

-15h : **Maryvonne de SAINT-PULGENT**, Conseillère d'État, correspondant de l'Académie des Beaux-Arts : « *Simplifier le droit pour libérer l'économie : la réforme est-elle possible ?* ».

Lundi 23 octobre et lundi 30 octobre : Pas de séances**Lundi 6 novembre 2017**

-9h30 : Première demi-journée du colloque « Rencontres sur l'idéalisme », sous la présidence de **Bernard Bourgeois** (Grande salle des séances).

-15h : **François VILLEROY DE GALHAU**, Gouverneur de la Banque de France : « *Les régulations mises en place pour assurer la stabilité financière sont-elles compatibles avec l'accélération nécessaire de la croissance dans la zone euro ?* ».

Séance du lundi 18 septembre

Après que le président **Michel Pébereau** a fait approuver le procès-verbal de la séance du lundi 3 juillet, le secrétaire perpétuel **Jean-Robert Pitte** a introduit en séance **Pierre-André Chiappori**, élu membre de l'Académie le 26 juin au fauteuil 3 de la section Économie politique, statistique et finances. Il a également salué la mémoire du Père René Laurentin qui avait créé en 1997 une Fondation abritée au sein de l'Académie.

Le président a ensuite présenté l'orateur de ce jour, l'économiste **Bertrand Martinot**, directeur général adjoint des services de la région Île-de-France. Spécialiste du marché du travail, il a traité de la question : « Le travail indépendant : une alternative au salariat ? ».

Le débat, en France, sur l'avenir du travail indépendant n'échappe pas toujours à la caricature : d'un côté, il y a ceux qui considèrent qu'il faut absolument réintégrer toutes les nouvelles formes d'emploi indépendant dans le giron du salariat et faire de ce dernier une sorte de ligne Maginot juridique destinée à éviter une « uberisation » du marché du travail ; de l'autre côté, il y a ceux qui voient dans le travail indépendant l'avenir du monde du travail, le salariat étant voué à disparaître du fait de ses rigidités juridiques et de son inadéquation aux aspirations modernes vers plus de liberté et d'individualisme. Or, cette dichotomie pose problème, car elle ignore le caractère plastique de la notion de travail indépendant, qui ne recouvre pas exactement celle du « non-salariat ». Outre la question de la pluriactivité (des salariés qui complètent leurs revenus par une activité indépendante), le cas des « indépendants économiquement dépendants » (tel le chauffeur de VTC vis-à-vis de sa plate-forme) ou celui des travailleurs en situation de portage salarial brouillent les catégories.

Par ailleurs, les statistiques pour l'Europe continentale contredisent jusqu'à aujourd'hui l'idée d'une explosion du travail indépendant et d'un déclin corrélatif du salariat, sauf durant la récession de 2008-2009 et ses suites immédiates (encore cette poussée, en France, a-t-elle été soutenue par la création du statut de l'auto-entrepreneur). Le constat vaut notamment pour les « nouveaux indépendants » de l'économie des plates-formes, qui croissent à vue d'œil, mais demeurent malgré tout très marginaux. Sans doute les évolutions technologiques et les nouveaux besoins de flexibilité des entreprises laissent-ils présager un développement soutenu du travail indépendant, sous les formes antagonistes d'emplois de haut niveau et d'activités faiblement qualifiées (services aux particuliers). Reste que le salariat a encore de beaux jours devant lui : dès aujourd'hui, l'essor des formes atypiques de contrat de travail lui permet d'offrir des modèles de plus en plus attractifs à des entreprises en recherche de relations de travail flexibles.

Dans ces conditions, le défi posé aux pouvoirs publics par l'évolution du travail indépendant sera à la fois de : bien mesurer, y compris statistiquement, le phénomène et ses diverses formes ; garantir, dans ses interventions fiscales et réglementaires, la neutralité du choix des entreprises entre recours au salariat et recours au travail indépendant ; ne pas brider l'essor de ces nouvelles formes de travail qui représentent un réel gisement de créations d'emploi ; enfin, transformer notre système de protection sociale, et notamment les dispositifs de sécurisation des parcours professionnels, afin de limiter les risques de précarisation du travail que comportent ces nouvelles formes d'emploi.

À l'issue de sa communication, **Bertrand Martinot** a répondu aux questions que lui ont adressées **Yvon Gattaz**, **Chantal Delsol**, **François d'Orcival**, **Jean Baechler**, **Jean-Claude Casanova**, **Emmanuel Le Roy Ladurie**, **Jean-David Levitte**, **Daniel Andler**, **Laurent Stefanini** et **Michel Pébereau**.

Dans la presse et sur les ondes

- **Rémi Brague** a été interrogé par Eugénie Bastié sur les questions morales et religieuses posées par les flux migratoires en direction de l'Europe après la publication d'un message du pape François (« Non, la parabole du bon samaritain ne s'applique pas aux États », *Le Figaro Magazine*, 2 septembre). « La sécurité personnelle prime [...] toutes les autres considérations. [Elle] concerne aussi bien les migrants que les populations déjà là. [...] La sécurité nationale et celle des personnes, loin de s'opposer, vont ensemble ; la première est même la condition de la seconde. » Il rappelle notamment la distinction entre les critères moraux applicables à la personne et ceux applicables aux États : « il y a des choses qui ne sont à la portée que des seules personnes. Par exemple, pardonner les offenses. [...] C'est aux personnes, regroupées en association, de s'occuper des malheureux. L'État doit se borner à donner un cadre juridique qui protège leurs initiatives. »
- **Denis Kessler** tire les leçons des ouragans qui ont balayé les Antilles les dernières semaines (« Mère Nature tape dur », *Challenges*, 14 septembre). Il rappelle que les catastrophes naturelles restent de loin la principale cause de destruction (45 milliards de dollars annuels pour les seules sociétés d'assurances), d'autant que les populations et les richesses se concentrent dans les zones les plus risquées. Parmi les réponses, il appelle à « mieux intégrer ces risques » dans les constructions et les modes de vie et à une « mutualisation mondiale des risques par le marché de l'assurance [qui] seul peut absorber ces chocs majeurs ». Il a accordé par ailleurs deux entretiens sur le même sujet, dans *Les Échos* (« L'industrie de la réassurance sera secouée par Harvey et Irma », 12 septembre) et *Reactions* (« Kessler calls on France to alter cat cover », 13 septembre).
- Interrogé par Philippe Escande et Françoise Fressoz (« Le marché du travail est inégalitaire et inefficace », *lemonde.fr*, 14 septembre), **Jean Tirole** insère la réforme du Code du travail dans un plus vaste chantier qui, dans le domaine de l'emploi, passe aussi par une trilogie formation professionnelle-apprentissage-éducation. Il propose en outre un système de bonus-malus pour responsabiliser les entreprises qui licencient et limiter les CDD.

À lire

- **Alain Duhamel** signe avec Édouard Balladur *Grandeur, déclin et destin de la V^e République. Un dialogue* (L'Observatoire, 368 p.). L'éditorialiste politique et l'ancien premier ministre partagent leurs souvenirs et leurs expériences sur le régime fondé par le général de Gaulle, qui entre dans sa soixantième année, et s'interrogent sur ce que pourrait être son avenir.
- **Thierry de Montbrial** a présenté l'édition 2018 du Ramses (Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies), *La guerre de l'information aura-t-elle lieu ?*, qu'il codirige avec Dominique David (Dunod/Ifri, 368 p.). Un dossier est consacré à la Russie, « symbole du *come back* de la puissance sur la scène conflictuelle ». Pour Thierry de Montbrial, « le défi d'aujourd'hui est d'empêcher que la réaction en cours ne s'emballe, aille trop loin ». Il a été l'invité d'Hedwige Chevillon sur BFM Business le 12 septembre pour présenter l'ouvrage.

À savoir

- **Yvon Gattaz** a reçu, le mardi 12 septembre, un DBA (*Doctorate in Business Administration*) *honoris causa* de la Paris School of Business (PSB). Les insignes lui en ont été remis par Serge Dassault. S'appuyant sur son expérience, il a consacré son discours de remerciements à l'emploi, notamment celui des jeunes, en montrant à la fois ses difficultés et les perspectives d'espoir.
- **Bruno Cotte** a conclu le 13 septembre 2017 les travaux d'un colloque, qui s'est tenu au Sénat, sur le thème : « Le revers des droits de l'Homme en prison » organisé par l'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne (UMR 9103 CNRS-Paris I).
- **Jean-Claude Trichet**, président du conseil de l'Institut Bruegel, a présidé le 13 septembre à Bruxelles la présentation du rapport conjoint de l'Institut Bruegel, de Chatham House (Londres), du China Center for International Economic Exchanges (CCIEE) et de la Chinese University of Hong-Kong sur les « Relations économiques entre l'Union Européenne et la Chine jusqu'à 2025 – Construire un futur en commun ». Il a insisté sur l'importance accrue des relations bilatérales entre l'Europe et la Chine, à un moment où ces deux économies connaissent de profondes transformations structurelles (réorientation de la Chine vers les services et la consommation domestique ; l'UE et la zone Euro appelées à renforcer leur intégration). Le rapport n'occulte pas les points de désaccord entre les partenaires, s'agissant en particulier de la nature de leurs gouvernances économiques, des problèmes d'accès au marché, de la protection de la propriété intellectuelle et du contrôle des investissements étrangers. Le rapport a été remis au président de l'Union européenne, Donald Tusk. Jean-Claude Trichet était l'invité le même jour de la télévision chinoise CGTN et de CNN pour l'émission « Quest Means Business ».
- Les « *Conversations d'académiciens chez M. Thiers* », organisées à l'occasion des Journées du Patrimoine et animées par **François d'Orcival**, ont rencontré une nouvelle fois un beau succès, avec 2500 visiteurs à la Fondation Dosne-Thiers. Ouvertes par **Gabriel de Broglie**, évoquant Thiers et « Cet impardonnable XX^e siècle », elle se sont poursuivies avec l'intervention de **Xavier Darcos**, sur les Romains et son « Virgile », puis d'Alain Finkielkraut (« En terrain miné »), et de Jean-Marie Rouart, sur notre identité littéraire (« La vie et le pouvoir »). Le dimanche, **Georges-Henri Soutou** a traité du centenaire de 1917 (« La grande illusion »), **Haïm Korsia** de l'actualité de la Bible, **Alain Duhamel** de la V^e République et Hélène Carrère d'Encausse de la tragédie des Romanov. Les auteurs ont pu signer 130 de leurs ouvrages.
- Le Père René Laurentin, théologien, expert auprès du Concile Vatican II, spécialiste des apparitions mariales de Lourdes, est décédé le 10 septembre. Il aurait eu 100 ans le 19 octobre prochain. Il a créé, en 1997, une Fondation au sein de l'Académie, à laquelle il s'est toujours montré attaché. Il lui a confié le soin d'attribuer la distribution d'un Prix René Laurentin pro Christo ainsi que la garde de ses archives sur les apparitions mariales, à l'exception de celles de Lourdes.